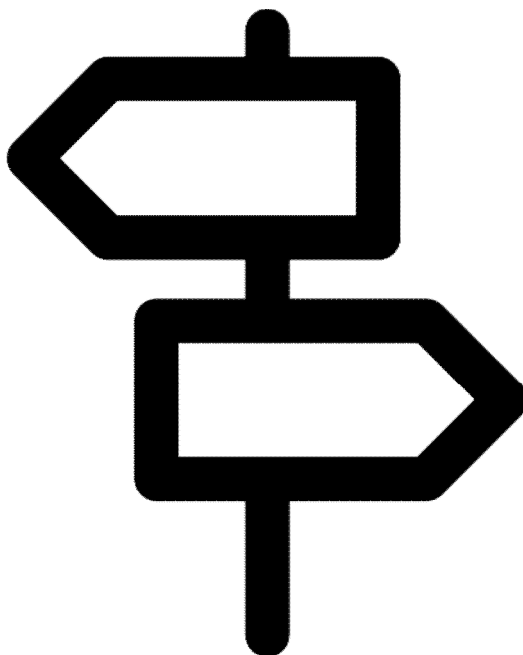


Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Bientôt une adresse précise pour chacun...

Le mot du Maire

Chères Baladines, chers Baladins,

Les travaux de la salle des fêtes se poursuivent : entre mise aux normes et agrandissement, notre salle sera opérationnelle pour quelques décennies. Le calendrier réajusté prévoit sa réouverture début octobre. Je sais que certains d'entre vous, notamment les associations, sont impatients de retrouver cette salle et nous faisons notre possible pour que les travaux soient exécutés dans les meilleurs délais. Mais force est de constater que nous avons du mal à y arriver avec tous les intervenants sur ce chantier...

Avec cette rénovation et agrandissement, je suis sûr que chacun trouvera dans cette nouvelle salle les facilités pour l'organisation de manifestations.

Un mot sur notre école : pas d'inquiétude pour la rentrée prochaine, il semble que nous soyons épargnés une nouvelle fois ! Mais le démantèlement des écoles rurales en France continue puisque à la rentrée 400 d'entre elles seront fermées. Il est dit qu'il n'y aura pas de fermeture sans consentement des conseils municipaux mais il faudra rester vigilant pour la future municipalité en 2020 !

La casse des services publics se poursuit donc et ceci quels que soient les gouvernements qui se succèdent. La perception de Martel a fermé ses portes au grand regret de beaucoup d'entre nous, notamment des communes qui y trouvaient conseils et solutions sur la gestion des finances communales. Désormais, nous sommes rattachés au service des finances de Souillac. Si on peut considérer que l'éloignement n'est pas très important, dans le fonctionnement ce n'est pas la même efficacité.

La prochaine municipalité devra réfléchir sur le développement de notre commune tout en resserrant le lien social, le vivre ensemble, imaginer, construire, innover dans son fonctionnement, si nous voulons continuer à exister face à cette recentralisation de tout qui éloigne les citoyens des services.

En outre, je souhaite féliciter tous nos jeunes qui ont obtenu leur diplôme cette année, Brevet, Bac, Bts et autre concours. Je profite donc de ce mot du maire (car je sais qu'ils le liront avec attention !) pour le signaler aux différents représentants des institutions tels que M. le Préfet, M. le Sous Préfet, M. l'Inspecteur d'Académie, M. l'Inspecteur de circonscription de Gourdon et tous les élus qui prônent des écoles regroupées pour que les enfants aient un meilleur enseignement possible. Cet enseignement de qualité est apporté dans nos petites écoles de village, comme dans bien d'autres écoles rurales, la preuve des brevets des collèges obtenus avec beaucoup de mentions comme vous pourrez le voir dans ce Petit Baladin. L'enseignement y est de qualité avec des effectifs adaptés : " gardons les !"

Je tiens aussi plus généralement à remercier les jeunes de notre village pour l'image qu'ils véhiculent car les retours que j'en ai sont toujours bons et en faisant preuve de solidarité et de convivialité, ils participent aussi au bien vivre ensemble de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été en famille ou entre amis.

Jean-Philippe PAGEOT

Intercommunalité

Le futur plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, dit PLUIh, réglementation d'urbanisme qui a vocation à remplacer toutes les réglementations communales, sera en vigueur en début d'année prochaine.

Si vous êtes propriétaire de bâtiment (grange ou autre), que vous souhaitez en changer la destination (gîte ou habitation), que ce bâtiment est pourvu des réseaux eau-électricité-téléphone, merci d'en informer la mairie le plus rapidement possible afin que nous puissions transmettre vos demandes au bureau d'études chargé du nouveau PLUi-H.

Conseil Municipal Jeunes

Implanté sous les arbres dans le bois au dessus de la mairie, le futur parcours sportif prend forme progressivement. Le repérage des emplacements des différents ateliers est en cours pour une construction dans les semaines à venir. L'ouverture au public est prévue à l'automne.

Recensement de la population

Du 17 janvier au 16 février dernier Elyane DELPY GOURSAT et Jacqueline ARLIGUIE sont venues à la rencontre de chaque foyer dans le cadre du recensement de la population organisé par l'INSEE tous les 5 ans.

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête et de l'accueil que vous leur avez fait.



Cimetière

► Depuis plusieurs années nous avons entamé une mise à jour des concessions.

Deux types de panonceaux ont été apposés sur certaines tombes :

- tout d'abord les concessions pour lesquelles des informations sont recherchées en vue de compléter le fichier présent en mairie (identité des personnes inhumées, contact de famille ...).
- puis les avis de recherches d'informations pour concessions réputées en état d'abandon et pour lesquelles une procédure de reprise va débiter.

Pour ces dernières, afin de rédiger le procès verbal de constat d'abandon, premier acte de la procédure de reprise, pour les concessions concernées, toute personne (notamment descendants) ayant des informations sur ces tombes peut faire part de ses observations lors du constat sur les lieux : le mardi 10 septembre à 10h00.

► L'alimentation en eau du nouveau cimetière est à l'étude. Selon les doléances reçues, le point d'eau actuellement situé contre le mur d'enceinte à côté de l'église semble trop distant de certaines tombes.

Adressage

La dénomination des voies et numérotation des habitations est en préparation. L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation précise du domicile d'une personne, d'une activité, ou d'une entreprise. L'acheminement du courrier et des colis, les services de secours, les localisations via GPS en seront facilités.

Une présentation du projet sera visible en mairie du mardi 10 au jeudi 26 septembre où des observations pourront être déposées avant validation de cette cartographie de la commune par le conseil municipal.

Secrétariat de mairie

Notre secrétaire sera absente quelques mois. Nous recherchons actuellement une personne pour la remplacer. Les horaires actuels d'ouverture au public seront maintenus autant que possible. Si toutefois une modification temporaire est à envisager, la population en sera informée via une brève baladine mais également sur le site internet de la commune.

Panneau Pocket



Petit rappel de cet outil simple de communication sur les évènements de la commune ...

La commune a adhéré l'an dernier à cette application mobile dans l'air du temps.

Il vous suffit d'installer l'application sur vos téléphones ou tablettes pour recevoir des messages d'information (avis de manifestation d'une association, fermeture de la mairie, avis de réunion publique, avis de décès, par exemple) ou d'alerte (vigilance météo, coupure d'eau ou d'électricité notamment). Ainsi c'est l'information qui vient à vous...

L'installation de cette application sur vos appareils est gratuite. La collectivité a pour sa part pris en charge les frais d'adhésion à ce service.

Site internet

Nous vous en parlons depuis maintenant de nombreux mois, mais le nouveau site internet prend forme et devrait être, enfin, en service dans quelques semaines. Sa construction et la saisie de chaque article demande du temps. Plus fonctionnel et adapté aux nouvelles normes de chartes graphiques et d'accessibilité, il sera en outre visible depuis les smartphones et autres tablettes.

Quelques photos aériennes des hameraux de la commune ont été réalisées.

Nous sommes toujours à la recherche de photos récentes ou anciennes de Baladou pour illustrer ce nouveau site, nous sommes preneurs de vos propositions...

Urbanisme

Malgré différents rappels et informations de la réglementation (locale et nationale) dans les précédents Petit Baladin, nous déplorons encore des constructions ou travaux d'aménagements réalisés sans demande préalable.

Bon nombre de travaux, qu'ils créent une surface taxable ou non telle une réfection de toiture ou édification d'une clôture, sont soumis à autorisation. Veillez également au délai d'instruction pour anticiper votre demande avant la réalisation...

En cas de doute sur la nature et la réglementation de votre projet, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie.

La bibliothèque et ses animations

► Pour sa deuxième édition, la dictée « de Pivot » a réuni le 3 février, une trentaine de personnes dans les locaux de l'école, venues tester leurs connaissances en orthographe et grammaire. Un retour en enfance le temps d'une après-midi pour retrouver l'épreuve de la dictée pour certains, le plaisir de jouer avec les mots pour d'autres.

Petit extrait de la dictée de cette année : « *Aux jeux Olympiques d'Albertville, le tracé de la descente a été modifié pour épargner des ancolies, dont certaines espèces sont menacées de disparition. Devant cette initiative, qui eût songé à se récrier? Ce virage ajouté révèle un autre tournant, phénoménal, inouï: la volonté des hommes de mille neuf cent quatre-vingt-douze de ne plus sacrifier la nature à un hédonisme aveugle..«Que la montagne est belle!», chantait-on en chœur. A condition que soient sauvegardées les marmottes et les belettes fauves, préservés les gypaètes barbus, protégés les écureuils acajou et les mouflons aux cornes hélicoïdales. A condition encore que les gentianes bleu violacé et les edelweiss argent, continûment effleurés par la brise, ne soient pas considérés comme de la roupie de sansonneté* » .

► Chers bibliophiles, quelques nouvelles

Nous vous informons que la permanence du mardi sera interrompue pendant tout l'été. Cette décision a été prise compte tenu de la très faible fréquentation de la bibliothèque sur ce créneau. Toutefois faites nous savoir si cela vous paraît être une bonne décision ou si nous devons revoir notre position.

Nous renouvelons régulièrement les ouvrages pour votre plaisir :

- Par le biais du bibliobus de la bibliothèque départementale de Cahors : son prochain passage étant le 16 juillet, dès la permanence du mercredi 17 vous pourrez découvrir un nouveau choix.
- Par le biais d'achats de nouveaux livres que nous mettons en évidence dans un espace spécifique.

C'est ainsi que cette année nous avons acquis 12 livres dont certains à gros caractères, 6 bandes dessinées et 14 livres jeunesse.

Nous serons ravies de vous accueillir le plus souvent possible.

Pour l'équipe de la bibliothèque, Christine DOLLET

La boîte à livres /lire

Située sur le parking du 19 mars 1962, en contre bas de la mairie, l'ancienne cabine téléphonique aménagée est devenue un lieu d'échange, de dépôt et d'emprunt de livres de toute nature: bandes dessinées, romans, policiers, histoire, cuisine etc. Petits et grands peuvent y trouver une lecture à leur goût. Cet espace gratuit et librement accessible permet de déposer, d'emprunter ou d'échanger à souhait des livres.

Quelques rappels :

- des étagères sont prévues pour la présentation des œuvres, merci de veiller à y laisser un peu d'ordre pour les visiteurs suivants...
- veiller à y déposer des livres « tout public » (des enfants s'y rendent) et en état correct (éviter ceux déchirés ou trop abîmés...)

La boîte à lire existe pour favoriser les échanges autour d'un livre et encourager le plaisir de la lecture.



Les livres empruntés à la bibliothèque doivent être rendus au point d'origine lors des permanences

Comptes administratifs 2018

PRINCIPAL - COMMUNE Ce budget a enregistré toutes les dépenses et recettes générales liées au fonctionnement de la collectivité.

Parmi les dépenses on relève les frais d'électricité, l'entretien des bâtiments, frais de personnel, subventions aux associations, coupes d'arbres, fauchage, coût d'instruction des demandes de travaux d'urbanisme, frais de logiciels de mairie, frais de fournitures scolaires, combustibles, analyses de laboratoire pour la cantine, cadeaux de Noël pour les aînés, frais de commémorations, fournitures pour la construction du parcours sportif, les contrôles d'extincteurs, d'électricité et gaz, bornage du terrain acheté, avis presse de publicité du marché public, frais de scolarité pour les élèves de maternelle à Martel, les intérêts d'emprunt et les dotations aux amortissements notamment.

La section de recettes de fonctionnement enregistre les loyers (appartements et salle des fêtes), les redevances d'occupation du domaine public (Orange et Enedis), les dotations de l'Etat, la perception des impôts locaux, la vente des DVD film des aînés, le remboursement des frais de personnel pour le temps passé aux missions des budgets annexes multiservices et transport.

Parmi les dépenses d'investissement on retrouve : la participation au syndicat de l'eau pour l'alimentation en eau de parcelles, la création du chemin castiné dans le bois au dessus de la mairie et l'achat du terrain, l'achat de drapeaux et tables de pique nique, les premiers frais liés aux travaux de la salle des fêtes (architecte et analyses préalables).

Les recettes d'investissement comptabilisent la perception d'emprunt, le FCTVA, les remboursements de cautions de logements au départ des locataires, la taxe d'aménagement d'urbanisme, et les subventions publiques pour des travaux d'investissement réalisés

MULTISERVICES Ce budget spécifique a été créé en 2015 à la demande des services préfectoraux pour une meilleure visibilité des écritures comptables inhérentes à ce bâtiment et afin d'être éligible à la récupération de TVA payée lors des travaux. Les quelques dépenses réelles effectuées correspondent aux frais d'entretien général du bâtiment (fosse et chaudière) ainsi qu'au remboursement de frais de personnel pour l'entretien extérieur, chiffres qui se retrouvent au budget principal. Les loyers constituent les recettes réelles. L'essentiel de ces écritures comptables sont des amortissements de subventions et des frais de construction.

TRANSPORT Ce budget est dédié aux charges et recettes liées aux services de transport scolaire et transport à la demande.

Le service « à la demande » enregistre la recette symbolique versée par chaque voyageur lors d'un trajet et bénéficie d'aides régionales et départementales. L'absence de frais de personnel permet de réduire le coût des 73 services assurés vers Souillac et Martel, pour 94 passagers au cours de l'année.

Le transport scolaire se limitait aux trajets internes à la commune et aux navettes entre les écoles de Baladou et Cuzance matin et soir pour véhiculer les enfants concernés. Le conseil Régional a contribué à cette charge financière dans la mesure où le bus sort de notre territoire géographique. A noter qu'un retard de paiement de la Région, devenue compétente en la matière, a été régularisé au printemps 2018, pour la période de septembre à décembre 2017. L'année 2018 complète a été subventionnée sur cet exercice.

Ce budget comptabilise également les frais généraux liés au bus : remboursement des frais de personnel du transport scolaire au budget principal, assurance, carburant et entretien général.

Les comptes rendus de conseil sont disponibles sur notre site internet si vous souhaitez des détails sur les finances.

Budgets 2019

PRINCIPAL – COMMUNE La section « dépenses de fonctionnement » enregistre les dépenses courantes et générales de la collectivité telles les frais de personnel, les subventions aux associations, les frais d'instruction des demandes d'urbanisme, les intérêts d'emprunts, eau, électricité, cotisations, assurances, attributions des compensations pour les frais assurés par la communauté de communes pour l'exercice de compétences déléguées, frais de scolarité des élèves de maternelle de Martel notamment.

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de la perception d'impôts, des dotations de l'Etat et des revenus issus des locations du patrimoine immobilier de la commune. Cette section comptabilise également les concessions de cimetières accordées, les redevances d'occupation du domaine public (Orange et Enedis), le remboursement des frais de personnel des budgets annexes Multiservices et Transports et les droits de mutation.

Fiscalité: les taux des 3 taxes communales (habitation foncier bâti et non bâti) constituent la principale ressource à la collectivité, en dehors des dotations. Les taux d'imposition des taxes « sont maintenus aux valeurs de 2018.

Cette année, les principales dépenses d'investissement vont consister en la mise aux normes de certains bâtiments communaux afin de répondre aux critères d'accessibilité ; à l'achat d'une voiture pour les petits déplacements, à des travaux de voirie ; aux travaux de la salle des fêtes et WC public, l'équipement de la salle d'un vidéoprojecteur et l'installation d'une chambre froide dans la cuisine ; le remplacement du mobilier de la salle des fêtes (chaises et tables) ; le renouvellement des ordinateurs portables et du vidéoprojecteur de l'école ; la mise en eau du nouveau cimetière et la création d'un jardin du souvenir ; l'achat du terrain en face de l'église pour devenir un espace de stationnement supplémentaire au cimetière et aux manifestations du Bourg (autofinancement – aucun emprunt n'est souscrit pour ce projet) ; la réfection de toiture de certains bâtiments communaux ; l'adressage et divers travaux et aménagements.

A cela s'ajoutent les remboursements de capital d'emprunt et de caution de logement.

La section « recettes d'investissement » est principalement alimentée par un important virement de la section de fonctionnement. Le montant estimé du FCTVA est bas en raison du peu d'investissements réalisés en 2017.

Un emprunt est en attente de perception des fonds pour les frais liés aux travaux de la salle des fêtes. Des acomptes de subventions sont espérés sur la fin de l'année, en cours de réalisation des travaux.

L'endettement

Un emprunt contracté en 2015 court jusqu'en 2027, pour les travaux d'enfouissement des réseaux. L'emprunt relatif à l'achat du terrain Ramon au dessus de la mairie, qui a connu ses premières échéances l'an dernier, et prendra fin en 2022. Le remboursement d'emprunt acté pour les travaux de la salle des fêtes en mars 2018 débute cette année (emprunt sur 12 ans).

Un emprunt relais sur 2 ans, en attente de perception des fonds sur l'exercice en cours, permet le financement des travaux dans l'attente des perceptions de subventions et FCTVA. Seuls les intérêts trimestriels seront en dépense cette année.

TRANSPORT et MULTISERVICES

Des écritures comptables sensiblement identiques à l'an passé sont envisagées.

Les charges d'entretien général et les recettes habituelles de loyers compléteront les écritures comptables d'amortissement pour le budget multiservices.

Le budget transport quant à lui bénéficiera en principe du maintien des aides financières pour les services scolaire et à la demande pour cette année.

Travaux de salle des fêtes et WC public

La rénovation du bâtiment de la salle des fêtes, construit dans les années 1985, agrandi avec un garage de stockage (tables et chaises mais aussi matériel d'associations) dans les années 1995, était devenue nécessaire.

Les travaux ont débuté en janvier dernier et consistent en la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité, un réaménagement de l'espace, une réfection du plafond, luminaires, isolation, électricité, chauffage/climatisation, carrelage et murs.

Dans la cuisine, le sol est surélevé et carrelé pour un lavage plus facile avec des évacuations adéquates. Les murs seront carrelés également. Un cloisonnement permet de respecter les nouvelles normes d'hygiène : secteurs chaud et froid, zone de préparation et espace plonge. Les baies vitrées séparant la cuisine de la salle ont été retirées et un mur érigé pour la sécurité.

Dans la salle, un agrandissement est réalisé afin d'obtenir une surface complémentaire et une ouverture latérale aux normes handicapés. L'ancien garage est désormais partagé en une zone de stockage des tables et chaises, ainsi qu'une pièce annexe pouvant servir de loge lors de spectacles. Un troisième sanitaire plus spacieux est créé dans l'ancien renforcement du bar.

Le WC public (accessible aux handicapés) est en service depuis quelques semaines. Cette structure est implantée sur une parcelle en contrebas, au plus près de la fosse existante et à proximité de l'abri bus de transport scolaire et autres manifestations extérieures dans le centre du village.

Les travaux devraient se terminer en octobre.



Des Baladins diplômés

2019 était pour quelques Baladins et Baladines année d'examen. Parmi eux ont été reçus :

► Les brevets des collèges

Jeanne BOUCART : mention très bien

Julie DEMARET : mention bien

Mailys LABORIE

Daphné LHERM : mention assez bien

Léna VACHER : mention très bien



► Les brevets d'études professionnelles (BEP)

Lucie LAVILLE : Métiers relation clients usagers

► Les certificats d'aptitude professionnelle (CAP)

Marion LEYMARIE : Employé de Vente -Produits d'équipement courant

► Les baccalauréats

Julien BOURDET : Bac Technologique Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable – spécialité architecture

Jean-Stéphane CAMPASTIE : Bac général Scientifique – Science de la vie et de la Terre

Hugo CLEDEL : Bac professionnel Conduite et gestion d'une exploitation agricole

Candice GOMBERT : Bac général Scientifique – Science de la vie et de la Terre – mention bien

Robin VACHER : Bac général Scientifique – Science de la vie et de la Terre

► Les Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS)

Antoine GOURSAT : Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

Mélissa PAGEOT : Métiers de la Mode – vêtements

Juliette PAGEOT : Design graphique – communication et médias imprimés

Félicitations à tous et bonne continuation pour la suite des études ou entrée dans la vie active.

A noter que Thomas GAUCHER, après avoir obtenu il y a quelques mois son concours de sapeur pompier professionnel au grade de caporal, intégrera en septembre prochain le centre de secours et d'incendie de Cahors. Après un engagement volontaire au niveau local, il poursuit son souhait d'aide à la population.

Quelques nouveautés réglementaires

A partir du 1er juillet

Voitures diesel : un renforcement du test anti-pollution

Le renforcement, au moment du contrôle technique, du test anti-pollution sur les véhicules diesel est en vigueur. Il vise les véhicules diesels répondant aux normes Euro 4, 5 ou 6, avec une vérification plus poussée de l'opacité des fumées d'échappement. Objectif ? Vérifier que les systèmes de dépollution (filtre à particules, vanne EGR...) fonctionnent toujours correctement. En effet, ces derniers ont tendance à perdre de leur efficacité si vous roulez essentiellement en ville. Les émissions polluantes au moment du contrôle antipollution ne devront pas dépasser celles constatées lorsque le véhicule était neuf. Un véhicule de 7 ans ne devra donc pas plus polluer qu'à sa commercialisation. Dans le cas contraire, des frais seront à prévoir pour un dégrasage ou une réparation avant une contre-visite de contrôle.

L'éco-prêt à taux zéro étendu aux logements récents

Un prêt à taux zéro étendu pour les logements les plus récents. D'abord réservé aux propriétaires de logements achevés avant 1990, le dispositif est étendu à tous les logements construits depuis 2 ans. L'occasion de financer à moindre frais les travaux de rénovation énergétique d'un logement comme l'isolation de la toiture ou la mise en place d'un chauffage utilisant des énergies renouvelables.

Un peu d'histoire...

JUIN JUILLET AOÛT 1944

Trois mois qui ont beaucoup compté dans notre mémoire collective même à Baladou

J'avais dix ans, mais j'ai encore quelques souvenirs qui m'avaient frappé en ce 6 juin 1944. Dans la matinée, notre voisin et ami Edouard Constanty avait appelé mes parents pour leur dire textuellement : *« les Anglais et les Américains ont débarqué en Normandie ; je viens de l'entendre à la radio, d'ailleurs toutes les radios ne parlent que de ça ; c'est bien que c'est vrai ! »*

Ha ! Le débarquement !... On n'y croyait plus ; il s'en parlait depuis plusieurs années, tout le monde l'espérait. J'avais souvent entendu des anciens dirent désabusés : Ils ne viendront jamais les Américains, ils sont trop loin et ils s'en « foutent » !...

Bien des gens étaient désespérés et pensaient à nos prisonniers de guerre en captivité en Allemagne, et à Baladou, il y en avait presque trente avec les STO...

En ce matin là, notre voisin était heureux. Ancien combattant de 14-18 où il avait été gazé, il avait une aversion profonde envers les *Boches* et il souhaitait que quelqu'un puisse les « mater », comme il disait.

Pourtant à l'analyse et avec le recul, la situation militaire du conflit n'évoluait pas favorablement en faveur des forces de l'Axe (allemandes).

Les Boches avaient été battus en Afrique du Nord contraints de regagner l'Italie, leur alliée, avec, à leurs trousses les anglo-américains et même un contingent français. En ce début de juin 1944 ils arrivaient à Rome. Mais surtout, sur le front russe il y avait eu Stalingrad où les Allemands avaient eu des pertes considérables en morts et prisonniers. A partir de là, l'armée soviétique avait repris une offensive fulgurante en direction de l'Allemagne.

Dans nos campagnes nous n'avions pas beaucoup d'informations, même pas sur l'évolution du conflit. Très peu de journaux, tous censurés, seulement quelques entrefilets, notamment quand l'Allemagne était victorieuse. Les journaux clandestins de la résistance (**Combat-Témoignage**) n'arrivaient pas jusque chez nous.

Les seules informations fiables étaient diffusées par la radio et notamment **Radio Londres**, interdite par le gouvernement, mais néanmoins écoutée par tous ; mais les postes radio étaient encore rares et la télévision n'existait pas...

La guerre était loin de nos frontières ; notre pays, n'étant plus directement concerné, s'était installé dès 1941 en position d'attente, essayant de survivre tant bien que mal. A l'agriculture, tout l'appareil de production marchait au ralenti, la

« réquisition » était omniprésente mais on arrivait tout de même à cacher quelques produits pour se mettre sous la dent, ce qui n'était pas le cas de toute la population qui souffrait beaucoup dans les villes du manque de nourriture.

Mais le plus grand problème était le sort des prisonniers en Allemagne dont l'absence devenait de plus en plus insupportable pour leur famille.

Avec le recul, en observant cette période inédite de notre histoire nationale, je pense que dans nos régions sous informées et même sous développées, nous n'avions pas conscience de cette « chape de plomb » qui était tombée sur notre pays...

Les Allemands étaient nos ennemis héréditaires, nous en avions conscience ; les anciens de 14-18 leur vouaient une haine féroce que toute la population partageait, d'ailleurs.

Mais nous n'avions peut être pas compris que l'Allemagne de 1940 n'était pas la même que celle de 14-18, pourtant si haïe.

Entre les deux, il y avait eu Adolf Hitler.

L'Allemagne avait progressivement évolué vers un régime raciste et criminel dont on n'aurait jamais imaginé la portée. Le nazisme instauré dans notre pays était la négation des droits de l'homme, l'élimination de tous les opposants et la justification de tous les crimes, une pure folie criminelle. Les événements futurs allaient d'ailleurs le prouver : génocide, camps de concentration, chambres à gaz, etc.

La première fois que j'ai vu des militaires allemands, c'était à Baladou, sans doute en septembre 1943. Exceptionnellement j'étais à l'école des grands, notre institutrice étant souffrante.

Deux militaires allemands, que nous n'avions pas vu arriver, frappent à la porte de l'école. L'instituteur leur ouvre : ils sont impressionnants par leur taille et leur tenue verte avec casquette et bottes de cuir. Mais très poliment et sans agressivité, ils demandent à M. Requier où est la maison de M. Devès (maison démolie actuellement, dans le haut de Baladou, route de Cuzance). Notre instituteur leur indique vaguement et leur dit aussitôt : « deux élèves vont vous accompagner pour vous montrer le chemin ». Il désigne deux des plus âgés de la classe et leur dit textuellement : « N'ayez pas peur, c'est des Allemands ». (Je ne me souviens pas qui étaient ces élèves désignés).

J'ai su plus tard qu'ils visitèrent la maison Devès sans la fouiller et crurent sur parole le père Devès qui, d'ailleurs, n'était pas au courant de l'évasion de son fils. Eugène Devès tenta cinq ou six fois de

s'évader, sans succès, repris quelques jours après. La dernière fois, il fût intercepté en France entre Macon et Lyon ! Il est rentré comme tous les autres après le 8 mai 1945.

Les Allemands sont revenus une deuxième fois à Baladou, sans doute au tout début 1944. Entre temps, la situation avait évoluée et était beaucoup plus tendue que l'année d'avant.

Paradoxalement c'est à l'école actuelle qu'ils sont arrivés par surprise. Ils étaient plus nombreux, et surtout beaucoup plus nerveux... et agressifs, tous armés de mitraillettes.

Ils recherchaient un résistant qui, d'après leurs renseignements, était le mari de l'institutrice. Madame Requier leur fit face avec courage en leur disant que son mari était l'instituteur du village, qu'ils pouvaient vérifier, et qu'il n'était pas terroriste. Elle n'eut pas trop de mal à les convaincre car elle ne correspondait pas au signalement qu'ils avaient d'elle (trop âgée). Mais Madame Requier avait tout de suite compris que leurs informations étaient fausses mais évidemment n'avait rien dit. Il s'agissait du mari de la jeune institutrice de Rignac qui était un résistant engagé et qu'elle connaissait bien.

Tout se passa bien mais toute la classe eut très peur ; les enfants s'étaient réfugiés dans le préau. Aussitôt après le départ des Allemands, l'institutrice les renvoya dans leur foyer, craignant leur retour.

Dans la morosité de l'occupation nazie qui devenait de plus en plus insupportable (les juifs et les résistants étaient arrêtés et déportés), l'annonce du débarquement a été un coup de tonnerre qui a redonné de l'espoir dans le cœur des français.

La résistance organisée dans la clandestinité sort de l'« obscurité », rejointe presque aussitôt par l'administration et la gendarmerie. Les maquis « sortent des bois ». Organisation militaire armée de la résistance, ils sont à Baladou dès le 6 juin.

Je connaissais son existence depuis longtemps malgré le fait que les adultes nous le cachaient par peur de fuite de l'information.

En quelques jours, c'est une véritable invasion dans nos communes du Nord du Lot; on les retrouve partout. Faciles à reconnaître, souvent armés, habillés moitié civil, moitié militaire, ils portent tous un brassard avec le sigle FFI (Force française de l'Intérieur).

Ils avaient, je pense, réquisitionné avec l'accord du propriétaire (du moins chez nous à Jarsou) des maisons inhabitées ou des résidences secondaires.

A Baladou, deux groupes ou bataillons :

- Aux Meynades les FTP (Francs-tireurs et partisans, mouvement de résistance mis en place par le Parti communiste) avec des sections un peu partout dans la commune : Jarsou, Bazalgue, Pomié,

Champ du Merle et je dois sans doute en oublier. Le PC était aux Meynades.

- A la Lande et au Faget l'Armée Secrète de la basse Corrèze dite A.S. de Cœur cantonné à cette date à Camps en Corrèze, près de Laval de Cère ;

Parmi ces deux unités, personne de notre commune ni de notre canton. Les FTP venaient du figeacois et du bassin minier aveyronnais. Mais c'est du côté A.S. de Cœur et des Corrèziens que j'ai trouvé quelques écrits et sans doute l'explication de leur présence à Baladou en ce premier jour du débarquement.

L'Armée Secrète (A.S.), première unité de résistance armée dans notre pays était née en 1942. Emanation du mouvement Combat dont les responsables en région étaient Edmond Michelet et Farro de Brive, elle s'était organisée sur Brive et le sud de la Corrèze.

Après l'arrestation des premiers dirigeants qui furent l'un déporté et l'autre exécuté, elle est placée en Corrèze sous la responsabilité et les ordres d'un ancien officier talentueux, le Capitaine Marius Gesdin, général quelques mois plus tard.

Dans l'hypothèse du débarquement qui va arriver, Marius Gesdin regroupe tous les maquis AS sud corrèziens à Camps.

Quatre bataillons sont formés : AS de Cœur, de Trèfle, de Pique et de Carreau .

C'est ainsi que s'est organisée la résistance AS de la Corrèze sud.

Quelques semaines plus tard, André Malraux, figure emblématique de la résistance (alias Colonel Berger) visite pour le compte d'un état-major interallié tous les maquis du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze. A cette occasion, il pose la question au Capitaine Gesdin : « *Que ferez-vous avec vos hommes le jour J ?* »

Gesdin réfléchit un moment, je cite textuellement sa réponse : « *Tout d'abord je ne sais pas quand le débarquement aura lieu, je n'ai aucune information, mais je suis sûr d'une chose : il aura lieu en Normandie. J'ai étudié toutes les hypothèses et je suis sûr de ne pas me tromper. De toutes façons, il ne peut réussir qu'en Normandie... Alors toutes les troupes allemandes de France vont faire mouvement vers le lieu du débarquement. Il s'agira de les stopper et pour nous il faudra le faire sur la Dordogne entre Sarlat et Bretenoux. Alors j'enverrai tous mes gars sur les routes et les ponts de la rivière* » (Source : M. Espinassouse)

Malraux écoute, médusé, ces affirmations visionnaires de M. Gesdin, qui d'ailleurs avait vu juste. Ces informations étonnantes relayées par Malraux sont sans doute à l'origine de cette « concentration » des maquis dans nos régions à proximité de la rivière Dordogne, des routes et des ponts de Souillac à Bretenoux, et cela dès le jour J.

J'ai eu l'occasion de consulter l'ordre de marche du bataillon AS de Cœur pour le 6 juin 1944 : 1^{er} jour : Camps Baladou.

A Baladou, le point de chute était à la Lande, la maison de Madame Agnès Leymarie (où habitait M. Gouzou.). Elle me l'a d'ailleurs confirmé. Les maquisards de Corrèze étaient arrivés le 5 juin au soir.

Pour la petite histoire, je me permets de rajouter cette anecdote : Mme Devès, la mère de Mme Leymarie (son père étant prisonnier en Allemagne) avait prêté la cave de ce bâtiment à son voisin pour stocker sa récolte de vin. De tout temps, l'alcool et le vin n'ont pas fait bon ménage avec les militaires...surtout quand ces militaires sortaient des bois où ils étaient cantonnés depuis longtemps, et sans doute privés de ce breuvage mythique ! Une serrure défectueuse, la tentation fût forte et ce qui devait arriver... arriva !...

Le voisin concerné retrouva bien ses barriques... mais vides de leur contenu...

Bien que n'ayant pu avoir confirmation, je pense bien que ce sont eux qui ont attaqué les deux postes allemands de Souillac dès le lendemain de leur arrivée à Baladou. Ces postes étaient à la gare et au centre téléphonique de Blazy.

Ils attaquèrent également une forte colonne allemande au Pont de Lanzac. Cette première expérience fût un demi-échec. Ils eurent plusieurs morts et plusieurs blessés, évacués à Baladou devant l'église, en attendant leur transport à l'hôpital (de Brive m'a-t-on dit).

Mais après avoir étudié le terrain et fort de cette expérience ratée, AS de Cœur modifia son plan d'accrochage. Il se porta plus au sud de la rivière au lieu dit « Les Quatre Châtaigniers » toujours sur la RN20 entre Payrac et Lanzac.

Les accrochages suivants furent beaucoup plus efficaces, le plan de marche précise que le premier se solda par plus de 40 morts pour les boches, avec moindre mal pour le maquis. Mais cette situation ne dura pas longtemps. L'armée allemande comprit vite la tactique ; les colonnes qui montaient journellement se mettaient en position offensive en arrivant aux Quatre Châtaigniers. De plus, elles étaient toujours accompagnées de véhicules blindés contre lesquels les armes légères des maquis n'avaient aucune prise.

AS de Cœur ne resta pas longtemps à Baladou. On les retrouve peu après à Rignac et à Lachapelle-Auzac, puis au Bourmissard. Ils se signalent également au combat de Bretenoux le 11 ou 12 juin avec le groupe Vény contre la fameuse division Das Reich où ils subissent de lourdes pertes malgré leur courage.

En règle générale, l'AS de Corrèze bougeait beaucoup ; pas plus de 3 ou 4 jours au même

endroit, selon les événements. Par contre, le bataillon FTP des Meynades était plus « sédentaire », du moins la section qui était chez nous au Jarsou.

Arrivés début juin, ils ne repartirent qu'à la fin août 1944 quand le département fut totalement libéré et que les boches ne s'aventuraient plus sur les routes du Lot, y compris la RN 20.

Je les côtoyais tous les jours. Leur chef était responsable d'une agence bancaire à Figeac. Il y avait plusieurs gendarmes des brigades de Capdenac et de Cajarc qui étaient chargés de l'instruction militaire des plus jeunes et même de l'ensemble. Ils allaient tous les jours à tour de rôle prendre leur « faction » sur la RN 20. D'ailleurs, au début juin, c'était tous les jours que l'on entendait la fusillade et même parfois des balles perdues arrivaient jusqu'à Bazalgue.

Je me souviens qu'un jour, un groupe de sept hommes partis le matin rentre précipitamment. Aussitôt arrivés, un attroupement inhabituel se fait autour d'eux : ils n'étaient plus que quatre !

La colonne allemande était arrivée par surprise ; ils ne les avaient pas entendu et ils n'étaient pas encore installés. Néanmoins, ne voulant pas laisser passer cette aubaine, ils tirent dessus avec leurs armes automatiques sans trop réfléchir. La riposte fut terrible. Trois d'entre eux tombent sur le coup et les quatre autres neurent leur salut qu'à leur aptitude à déguerpir. C'était au niveau du cimetière de Lachapelle-Auzac .

J'entends encore le chef et les gendarmes instructeurs leur dire sur un ton de remontrance : « L'on vous a toujours dit qu'il ne fallait jamais tirer sans avoir une solution de repli ! ». Parmi les victimes, il y en avait deux des Meynades et un du Jarsou. Pauvres petits, ils n'avaient pas encore 20 ans...

Il y avait souvent plusieurs embuscades des maquis en même temps entre Souillac et Brive, voire même Limoges. Les convois de l'armée allemande étaient attaqués plusieurs fois entre le nord du Lot et la Haute Vienne mais jamais aucune colonne n'a pu être arrêtée, tout au plus retardée. Une seule pourtant a été déboutée ; c'est celle qui est passée au Pigeon le 23 juillet 1944. Ce convoi important, d'environ 200 véhicules, allait de Toulouse à Brive. Il avait choisi un itinéraire en zigzag par des routes secondaires pour éviter la RN 20 et sans doute le maquis. Au Pigeon, ils tiraillaient un peu partout. A St Sozy, ils massacrent deux camionnettes de résistants Vény, incendient le garage Rougié et tuent un Gourdonnais, chef du maquis de la Melve, Jean Admirat. Mais ils sont ensuite pris à partie par les hommes du Capitaine Turban de Baladou dans les Combes de Meyronne. A mi-chemin de Rocamadour, quand ils sont hors de portée des mitrailleuses Turban, ils s'arrêtent, tirent plusieurs

coups de canon et constatent les dégâts : beaucoup de morts et aussi beaucoup de blessés qui d'ailleurs ne survivront pas. Pensant sans doute être poursuivis par le maquis et voyant que Brive est encore loin, à la gare de Rocamadour ils reprennent la direction de Toulouse via Gramat. C'est cette colonne en retour vers Toulouse qui tombe par hasard sur la voiture d'André Malraux qui sera fait prisonnier mais que l'on retrouvera sain et sauf à la libération de Toulouse un mois plus tard.

Parmi les maquis qui ont combattu les boches sur la RN 20 à côté des Corrèziens (AS de Cœur) et des Figeacois, il serait injuste de ne pas citer le groupe Vény. Formé par un ancien des brigades internationales en Espagne, le général Vincent. Ils sont plus de 400 dans le département du Lot le 6 juin 1944. On les retrouve dans tous les combats de la libération.

Commandés par les commandants Delmas et Picard, ils ont toujours été très efficaces que ce soit sur la RN 20 ou dans le Gourdonnais, la région de Cahors et même dans le Ségala.

Avec le recul, en observant tous les événements et toutes les atrocités perpétrées par les Allemands dans le département et les régions limitrophes, je pense que nous avons eu beaucoup de chance.

Souillac a bien eu chaud le 8 juin 1944. Les SS avaient rassemblé toute la population masculine dans un pré à Blazy; ils avaient bien l'intention de leur faire payer les attaques de la gare et du central téléphonique où deux ou trois des leurs avaient perdu la vie. Souillac doit sans nul doute son salut à son maire, M. Bizac qui fut remarquable par son courage et sa fermeté. Elle est la seule localité dans le département où il n'y a pas eu de représailles après une attaque meurtrière sur l'armée allemande.

Dans l'est du département, de Figeac à Bretenoux, par deux fois, en mai et juin 1944, la funeste division SS Das-Reich sème la terreur. Ils raflent, ils pillent, ils incendient, ils fusillent, ils tuent. La barbarie nazie n'a pas de limite.

Toutes les communes sont plus ou moins visitées et c'est partout la même désolation. Les habitants s'enfuient à leur passage. Les personnes raflées sont amenées à Montauban pour soit disant vérifications. La plupart sont déportées en Allemagne et ne reviendront pas.

Même phénomène dans le Gourdonnais : exécutions collectives à La Boissière et Frayssinet-le-Gélat.

Plus près de chez nous à Gramat, une unité allemande venant du Tarn et Garonne, guidée par un indicateur arrive par surprise dans une ferme reculée du causse, la ferme de Gabaudet où le

maquis recrute dans les premiers jours après le débarquement. Ils massacrent tout le monde achevant les blessés à la baïonnette ! Il y a une quarantaine de morts dont un de Baladou Jean Crémoux, natif et originaire de Pomié, gendarme dans le Gourdonnais.

L'indicateur délateur était un ancien gendarme de Gramat en conflit avec sa hiérarchie et ses collègues. Arrêté quelques jours après, il est passé par les armes par le maquis.

La libération totale du département s'est terminée vers la fin août 1944.

Mais que d'émotions pendant ces trois mois ! Beaucoup de souffrances mais aussi beaucoup de joie. Mais hélas, la guerre n'était pas terminée et bien souvent les familles n'avaient plus aucune nouvelle des prisonniers. Cette situation va perdurer jusqu'au 8 mai 1945.

Mais que sont devenus nos braves maquisards ?

Les Corrèziens sont rentrés à Brive et les Lotois ont été regroupés à Toulouse.

L'armée française était en pleine reconstruction sous la coupe de l'armée d'Afrique. Il fut proposé aux maquisards soit de continuer la lutte jusqu'à la victoire en s'engageant pour la durée de la guerre soit d'être démobilisés et de rentrer dans leur foyer pour ceux qui ne voudraient pas souscrire à cet engagement. Cette deuxième solution reçut un écho favorable auprès d'un certain nombre d'entre eux. Ils étaient partis dans l'euphorie de la libération en laissant tout tomber pour combattre le Boche. Beaucoup étaient mariés et pères de famille.

En libérant la région, ils avaient écrit et marqué une belle histoire mais ils ne souhaitaient pas aller plus loin.

Les autres, la majorité je pense, s'engagèrent dans l'armée française jusqu'à la victoire.

Les FFI de la Corrèze formèrent deux régiments sous l'autorité de leurs chefs respectifs :

- Le régiment de Marche-Corrèze-Limousin (R.M.C.L.)
- Le 126^{ème} RI

Ces deux unités furent amalgamées à la 1^{ère} armée française dans les Vosges.

Les FFI du Lot réunis à Toulouse formèrent trois unités avec le Sud-Ouest :

- Un premier groupe commandé par les généraux Redon et Pommier partit dès le 1^{er} septembre épauler la 1^{ère} armée française en Bourgogne. C'est dans ce groupe que beaucoup de Lotois participèrent à la mémorable bataille d'Autun qui coûta la vie à 25 d'entre eux dont le chef de Gourdon.

Un deuxième groupe se forma un peu plus tard :

- Le 8^{ème} RI
- Le 2^{ème} RI

Ces deux unités furent envoyées au combat sur les poches de l'Atlantique où les Allemands s'étaient réfugiés. Ces poches fortifiées de la Pointe de Grave à Lorient résistèrent à l'armée française jusqu'en mai 1945, à la capitulation de l'Allemagne nazie.

Après avoir libéré notre région et apporté une aide importante aux troupes alliées pour libérer notre pays, nos FFI ont continué, volontaires dans l'armée française jusqu'à la victoire finale sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.

Ils méritent notre reconnaissance et notre admiration.

Jean-Louis Clédel

Peinture murale d'une maison (à présent en ruine) de Baladou



Crédit photo :
Jean-Claude AUDRAN

Crédit photo :
Jean-Philippe PAGEOT



Quelques nouvelles de l'école



Sortie au golf de Souillac après une séquence avec le prêt de matériel de la fédération du Golf et l'intervention d'un entraîneur à l'école pendant une après-midi. Cette sortie a été faite avec l'école de Cuzance. Elle a concernée 44 élèves.

Tout le cycle 2 de Martel - Baladou a fait un voyage de trois jours à Meshers sur Gironde avec : pêche à pied sous un soleil exceptionnel, visite de Meschers et des grottes de Régulus, visite du parc de l'estuaire, réserve naturelle, visite d'un parc d'ostréiculture.



Sortie de l'année à la cité de l'espace à Toulouse entièrement financée par l'APE de Baladou Cuzance avec visite d'une heure avec un animateur, visionnage d'un film IMAX sur la vie dans l'espace de Thomas Pesquet et au planétarium voyage dans notre système solaire.

Les enfants ont profité de 7 séances piscines dont 5 prises en charge par Cauvaldor et 2 par l'APE pour le transport, l'entrée étant prise en charge par Cauvaldor.



Les élèves ont fait des plantations dans quatre carrés potagers que Francis nous a installés aux vacances de printemps. Monsieur le Maire nous a confectionné un superbe portail. Nous avons mangé des radis et des salades de notre jardin.

L'année prochaine une classe de CE2 de vingt élèves est attendue.



Carole Binet

Association des Parents d'Elèves

Cette année encore un loto a été organisé par l'APE de Cuzance/Baladou. Cet évènement a été une réussite et nous remercions tous nos partenaires locaux d'y avoir contribué. Cette action ainsi que la tenue du stand café/gâteau de la fête de la truffe ont permis de contribuer grandement aux frais du voyage de fin d'année de nos 2 classes. Cette année toutes les classes du RPI ont pu faire un voyage de fin d'année, notamment : Cuzance dans les volcans d'Auvergne et Baladou vers l'Océan.

L'APE continue son action d'aide et d'accompagnement aux projets de ces deux classes. Elle a notamment récemment permis le déplacement de la classe de Baladou pour visiter la Cité de l'Espace à Toulouse.

Nous tenons à remercier particulièrement Michelle notre cantinière de Cuzance et nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée. Plusieurs générations resteront marquées par ses gentilles attentions et ses repas « trop bons ».

La fin de l'année est marquée par la réalisation d'un projet commun aux 2 APE du RPI : la KERMESSE de l'école, qui s'est déroulé avant le spectacle des « écoles qui chantent » le samedi 22 juin. Ce fut un vrai succès et les enfants ont été ravis.

L'aventure de l'APE continue, avec des besoins en remplacements car la plupart des responsables du bureau actuel ne pourront renouveler leur poste l'année prochaine car n'ayant plus d'enfants sur ces 2 écoles. Nous pouvons faire un passage de relais mais il faut dès maintenant penser à un renouvellement.

Merci à chacun pour l'énergie et le temps donné pour nos enfants.

Pour l'APE, Roland FOLTZER

Accor'danse

LA SAISON 2018/2019 est terminée et nous allons mettre en application nos cours de l'année grâce à toutes les sorties programmées durant l'été.

Pour commencer, nous irons le mercredi soir sous la halle à Martel, et le week-end dans les multiples fêtes de villages.

Sans oublier bien sûr la **fête du 15 août à BALADOU** avec « Céline et JérémY », le jeudi soir, et soirée «DJ» le vendredi 16 août au soir.

Les cours de danse reprendront le mardi **03 septembre 2019** à la salle des fêtes de LANZAC, en attendant la fin des travaux de la salle de BALADOU.

Dans l'espoir de vous voir parmi nous à la rentrée prochaine, je vous souhaite

DE BONNES VACANCES.

Michel Gaucher

Baladou Gym

Comme à leur habitude, les adhérents de Baladou-gym ont montré leur intérêt à l'association en participant activement à l'Assemblée Générale. Ils ont été force de propositions et de remarques constructives.

Nous avons terminé l'AG par un pot où la bonne humeur et les rires furent présents, heureux de nous retrouver pour partager, ensemble, « l'auberge espagnole ».

Les cours, pour l'année 2019/2020 reprendront :

-Le mardi 17 septembre à 11 heures

-Le mercredi 18 septembre à 18 h 30

à Baladou, si la salle est disponible à ces dates ou à Cuzance pour débiter les tous premiers cours.

Nous vous souhaitons de passer un bel été ensoleillé avec une chaleur supportable et nous aurons le plaisir de vous accueillir en septembre prochain. N'hésitez pas à nous rejoindre.



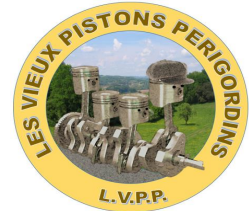
Comité des fêtes



Cette année encore, la grande fête de Baladou va se dérouler sur deux jours

Jeudi 15 Août

- 9H00 Messe suivie du dépôt de Gerbe au monument aux Morts
- 10H00 Début de notre 3^{ème} rassemblement de Voitures anciennes
Exposition ouverte à toutes et à tous les propriétaires de voitures et motos de plus de vingt ans (VINTAGE)
- 11H00 Départ de la « promenade » des voitures
- 11H30 Apéritif, offert par la municipalité,
animé par le groupe « L'Ami Copain » (chansons françaises et à texte)
- 12H Possibilité de restauration sur place
- 13H30 Concours de pétanque
- 16H00 ...le Cirque (horaire en fonction de la météo)
- 17H30 Marché gourmand
- 19H00 Soirée animée par l'orchestre « Céline et Jérémie »



MINUIT Grand Feu d'Artifice



Vendredi 16 Août

19H30 : Repas organisé par le Comité des Fêtes, animé par « Sono HF 46 »
(sous réserve de modification indépendante de notre volonté)

Menu :

- Melon
- Grillades, frites
- Cabécou
- Dessert
- Vin rouge ou rosé

Réservation 06 26 60 19 21 avant le 10 août

Menu à 16€ (10€ pour les moins de 10 ans)

Comme chaque année, nous devons refuser des gens...
donc, seuls les **140 premiers inscrits** pourront participer à cette « belle soirée »
merci de votre compréhension.

Les aubades auront lieu les week-end du 27 et 28 juillet puis 3 et 4 août

merci de votre générosité, garante d'une belle fête

Notre équipe est heureuse de préparer ces 2 jours de fête pour que vous passiez un bon moment.
Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Michel Gaucher, président

Pomié en fêtes



Chasse aux œufs de Pâques

Le lundi de Pâques, l'Association avait invité tous les enfants et petits-enfants des habitants du village à participer à la traditionnelle chasse aux œufs aux abords de la mare.

A 10h30 tapantes la dizaine d'intrépides chasseuses et chasseurs s'est élancée, panier à la main, à la recherche des œufs, lapins et autres sujets en chocolat préalablement dissimulés dans l'herbe qui avait eu le temps de bien repousser depuis la tonte effectuée 2 semaines auparavant.



Petits et grands ont ensuite partagé et dégusté quelques pâtisseries de saison faites maison, en inaugurant au passage la toute nouvelle table de pique-nique acquise par l'Association.

Fête des voisins



Cette année c'est le samedi 15 juin que voisines et voisins du village de Pomié, plus quelques invités de ces derniers, se sont retrouvés en soirée pour la traditionnelle fête de début d'été.

Après avoir voyagé dans le temps en 2018 avec un retour aux « années hippies » nous avons cette fois-ci traversé la Méditerranée, avec au menu un couscous royal, enrichi de surcroît par des keftas « maison ».

A l'heure de l'apéritif il y eu bien entendu divers amuse-bouche préparés par les bénévoles de l'Association.

Les participants ont été nombreux à avoir revêtu des tenues d'inspiration méditerranéenne et il y eut même quelques intrépides tentatives de danses du ventre.

Musique, chansons et danses ont fort logiquement clos, tard dans la nuit, cette soirée conviviale entre voisines et voisins.

Vide greniers

Le dimanche 23 juin c'est avec une météo estivale, annonciatrice de canicule, que s'est tenu le vide-greniers annuel de BALADOU.

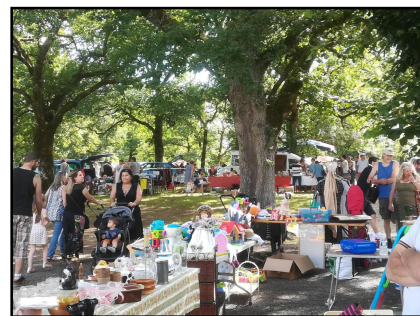
Une cinquantaine d'exposants, totalisant près de 300 mètres linéaires de stands se sont ainsi installés sur les espaces publics aux abords de la Mairie et de la Salle des fêtes (en travaux).

Comme l'an passé, les emplacements ombragés et spacieux ont été fort appréciés par les exposants.

Le tout nouveau WC public construit sur le parking devant la mairie a pour l'occasion été inauguré.

Les chineurs et visiteurs ont été particulièrement nombreux à arpenter les étals à la recherche de la bonne occasion, et ce n'est qu'en milieu d'après-midi que, la chaleur aidant, le flux s'est tari.

En complément de la buvette tenue par l'Association (avec café et madeleine offerts à chaque exposant), les desserts concoctés par les bénévoles ainsi que les grillades proposées par la famille Delpy de Gaillard ont rassasié à l'heure du repas nombre d'exposants et de visiteurs.



Entretien des sentiers

Cette année encore une poignée de volontaires, qui avec une débroussailleuse, qui avec un tracteur équipé d'un gyrobroyeur, a dégagé les quelques 20 km de sentiers balisés sur le territoire de Baladou.

Le gros de la mise au net a été effectué durant la semaine du 18 au 24 mai. Les opérations se poursuivent maintenant à un rythme hebdomadaire pour reprendre les tronçons où l'herbe a repoussé en abondance, couper les ronces et repousses ligneuses et pour rafraîchir le balisage.

Le rendez-vous est traditionnellement donné sur le parking face au cimetière à 9 heures chaque mercredi, pour deux heures d'opérations. Tout le monde est le bienvenu pour renforcer les effectifs !

Pour de plus amples informations vous pouvez appeler Lionel au 05 65 37 34 39 ou laisser vos coordonnées au secrétariat de la mairie pour qu'on reprenne contact avec vous.

A très bientôt sur les sentiers de Baladou !

Etienne Bartholomé

Cours d'espagnol

Nous avons fait une petite pause d'une année. Bienvenue à Armand !!

Nous sommes toujours prêts à recevoir de nouvelles personnes intéressées pour apprendre cette langue. L'idée est de se retrouver à la rentrée. Date à confirmer sur le site de la Mairie de Baladou.

Bonnes vacances !! ¡¡Felices vacaciones !

Pour tout renseignement contactez :

Giselle Insausti Millet

giselleinsausti@gmail.com

07 83 09 10 42 - 05 65 41 54 72



Cours d'informatique

La saison 2018-2019 s'est achevée dans la détente, réunissant les élèves et leur conjoint autour d'une table bien garnie.

La saison 2019-2020 débutera le Mardi 10 Septembre 2019.

Rappel : Les cours d'informatique se déroulent le

Mardi de 9h00 à 10h30 et le jeudi de 9h00 à 10h30 dans la

salle informatique au dessus de la Bibliothèque

Michel Bergé



Quercy Généalogie

Quercy Généalogie, antenne lotoise de Généalogie en Corrèze, a mis en place depuis plusieurs années une réunion mensuelle d'informations et d'échanges sur la recherche d'ancêtres et autres histoires familiales.

Débutants et expérimentés sont les bienvenus. Venez partager vos expériences lors de ces rencontres.

Des baladins sont déjà membres de cette association, vous retrouverez donc probablement des personnes que vous connaissez...

Nous reprenons les cours vendredi 6 septembre à 18 h à la salle de la bibliothèque.



Tribune Libre

IL N'EST JAMAIS TROP TOT POUR ORGANISER SA FIN DE VIE

Et puis, ce n'est pas parce qu'on aborde le sujet, qu'on prend le risque d'avancer l'échéance !

Pour l'organiser selon nos souhaits, il est conseillé de rédiger ce que l'on appelle « Les directives anticipées » et de choisir « des personnes de confiance ».
C'est quoi ça ? Que faire et comment ?

Les directives anticipées doivent être détaillées et signées par vous et par vous seul. C'est en acte sous seing privé qui peut, éventuellement, faire l'objet d'une certification devant un officier d'état civil, en mairie ou être déposé devant notaire. Il est nécessaire de désigner en même temps vos personnes de confiance et que celles-ci acceptent le mandat qui leur est confié en signant le document. Elles doivent être majeures.

Les Directives sont révocables à tout moment : vous pouvez donc modifier, quand vous le souhaitez, totalement ou partiellement le contenu de vos Directives. Si vous n'êtes pas en mesure d'écrire, le renouvellement ou la modification de vos Directives s'effectue par le biais de la personne de confiance ou de la famille. Dès lors qu'elles ne sont pas renouvelées, au bout des 3 ans, elles ne sont plus valides.

Il n'est pas nécessaire que les personnes de confiance soient adhérentes à l'ADMD néanmoins, être adhérent leur permettra d'être bien informées et de bénéficier du service ADMD-ECOUTE mis en place par l'association. Ces personnes seront consultées si vous n'êtes plus en mesure d'exprimer votre volonté. Leur rôle est d'être le porte-parole du patient auprès du corps médical lorsqu'il ne peut plus le faire lui-même, de veiller à ce que les Directives anticipées soient consultées et appliquées. Elles interviennent dans les décisions d'investigation, d'intervention ou de traitement prises par le médecin. La mise en œuvre d'une procédure collégiale pour limiter ou arrêter les traitements peut être initiée par les personnes de confiance.

Si nécessaire, la personne de confiance peut recevoir le soutien de l'ADMD
admd46 - Tél. : 06.48.35.87.19 ou courriel : admd46@admd.net

On n'a pas toujours la chance d'être entre les mains d'une équipe médicale engageant, de sa propre initiative, une procédure humainement supportable pour le malade et pour les membres de sa famille, d'où la nécessité de rédiger très précisément nous-mêmes les limites que nous ne souhaitons pas dépasser en matière de souffrances tant morales que physiques .

On n'a pas tous les moyens de s'*OFFRIR* une mort douce en Suisse, en Belgique ou aux Pays-Bas ! On entend souvent que la France est «le pays des Droits de l'Homme» alors, pour cette ultime volonté particulièrement intime qui est d'espérer une fin de vie paisible conforme à ses espérances, il serait rassurant pour bon nombre d'entre-nous d'avoir le droit d'interpréter ainsi notre devise :

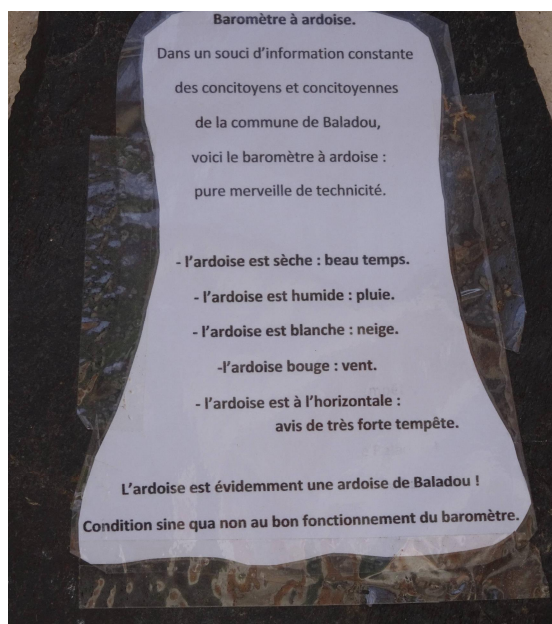
- LIBERTE** de pouvoir choisir sa fin de vie
- EGALITE** des moyens pour y parvenir
- FRATERNITE** face à la souffrance physique et morale du malade.

Danielle Carbon

Quelques vues aériennes de la commune



Baromètre à ardoise



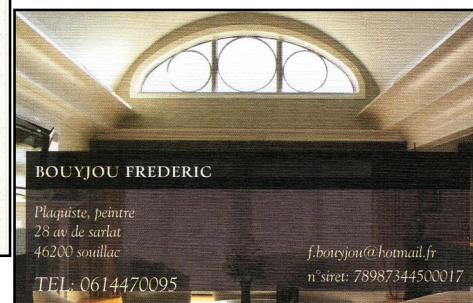
Dans un souci d'information constante des citoyens et citoyennes de la commune de Baladou, voici le baromètre à ardoise : pure merveille de technicité.

- L'ardoise est sèche : beau temps.
- L'ardoise est humide : pluie.
- L'ardoise est blanche : neige.
- L'ardoise bouge : vent.
- L'ardoise est à l'horizontale : avis de très forte tempête.

L'ardoise est évidemment une ardoise de Baladou ! Condition sine qua non au bon fonctionnement du baromètre.

Patrick Casteels

Nouvelles installations



L'Atelier de Marie 46 : Pâtisseries

Mme Marie LACHEZE 06.87.18.68.78 brio46@hotmail.fr

L'Arbre à Carottes : maraîchage et aménagement de jardins

M. Mathieu POIRIER 06.66.20.64.81 pyrus46@gmail.com

M. Frédéric BOUYJOU : plaquiste peintre

06.14.47.00.95 f.bouyjou@hotmail.fr

M. Laurent MAUBAREYT : plomberie sanitaire électricité climatisation

Aérothermie nouvelles énergies chauffage ramonage dépannage

06.70.26.20.34 eurlmaubareyt@wanadoo.fr



Dates à retenir

Samedi 27 & dimanche 28 juillet	Aubades	Comité des Fêtes
Samedi 03 & dimanche 04 août	Aubades	Comité des Fêtes
Jeudi 15 & Vendredi 16 août	Fête votive	Comité des fêtes
Lundi 2 septembre	Rentrée des classes	
Mardi 03 septembre à 20h	Reprise des cours	Accor'dance
Vendredi 06 septembre à 18h	Reprise des ateliers	Quercy Généalogie
Mardi 10 septembre à 9h	Reprise des cours	Informatique
Du mardi 10 au jeudi 26 septembre	Consultation du projet adressage	Mairie
Mardi 10 septembre à 10h00 Au cimetière	Constat d'abandon de concessions -	Mairie
Mardi 17 septembre Mercredi 18 septembre	Reprise des cours à 11h Reprise des cours à 18h30	Gym

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

VACANCES	DATES DE FIN DES COURS	DATE DE REPRISE
rentrée scolaire des élèves	-----	Lundi 02 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre 2019	Au lundi 04 novembre 2019
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2019	Au lundi 06 janvier 2020
Vacances d'hiver	Du samedi 08 février 2020	Au 24 février 2020
Vacances de printemps	Du samedi 04 avril 2020	Au lundi 20 avril 2020
Pont de l'Ascension	Du mercredi 20 mai 2020	Au Lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Samedi 04 juillet 2020	-----

Transport à la demande

Le mercredi matin à destination de Martel et
le vendredi matin à Souillac
Tarif d'ølp par voyageur (AR)
Pensez à téléphoner à la mairie au plus tard la
veille du trajet souhaité



Bibliothèque ouverte

Mardi de 9h45 à 10h45
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

05.65.41.24.83

Fermeture le mardi pendant
l'été

De nombreuses actualités sur www.baladou.fr
Le nouveau site sera prochainement accessible
à la même adresse

Collecte des ordures

Déchets ménagers : mercredi
Déchets recyclables : jeudi

Ouverture de la mairie au public

Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 19h
(jours et horaires susceptibles d'øtre modifiés lors
du remplacement de la secrétaire)

Les élus reçoivent sur rendez-vous

05.65.37.30.68
mairiebaladou@gmail.com

Horaires des Déchetteries

	Martel	Souillac
Lundi	fermée	14h00 / 18h00
Mardi	14h00 / 18h00	09h00 / 12h00 ó 14h00 / 18h00
Mercredi	09h00 / 12h00	09h00 / 12h00 ó 14h00 / 18h00
Jeudi	09h00 / 12h00	14h00 / 18h00
Vendredi	14h00 / 18h00	09h00 / 12h00 ó 14h00 / 18h00
Samedi	09h00 / 12h00	09h00 / 12h00 ó 14h00 / 17h00